



## L'UM gagne 49 places dans le QS World University Rankings

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

MONTPELLIER,  
LE 06 SEPTEMBRE 2016

#### CONTACT PRESSE

Anne Delestre  
04 34 43 31 93  
[anne.delestre@umontpellier.fr](mailto:anne.delestre@umontpellier.fr)  
[www.umontpellier.fr](http://www.umontpellier.fr)

Palmarès très réputé sur la scène mondiale de l'enseignement supérieur et de la recherche, le QS World University Ranking a publié aujourd'hui son classement. Classée au 376<sup>e</sup> rang en 2015, l'Université de Montpellier passe au 327<sup>e</sup> rang en 2016. L'UM se classe ainsi 3<sup>e</sup> université française hors Paris et 15<sup>e</sup> tous établissements confondus (y compris grandes écoles). Une progression importante due à ses excellents scores dans les enquêtes de réputation qui renforce sa visibilité au niveau international.

### L'UM, une place de choix dans les enquêtes de réputation

La montée en puissance de l'UM dans le QS est due à une hausse de ses scores dans les enquêtes de réputation menée dans le cadre de ce classement. Elle gagne ainsi respectivement 65 et 29 places dans les enquêtes de réputation académique et de réputation auprès des employeurs.

Concernant le nombre de citations par enseignant-chercheur, l'UM a progressé de 19 places et se retrouve proche du top 300 (307<sup>e</sup> place).

### Le QS World University Rankings

Créé en 2004, le QS World University Rankings est un des palmarès les plus réputés sur la scène mondiale de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il fait la part belle aux enquêtes de réputation qui représentent 50% de l'évaluation. Huit cent universités les plus reconnues sur le plan international y sont classées selon 6 critères diversement pondérés :

- la réputation académique (40%) mesurée par une enquête de satisfaction menée auprès des pairs
- la réputation auprès des employeurs (10%) mesurée par une enquête de satisfaction auprès des professionnels
- le nombre d'étudiants par enseignant-chercheur (20%) afin d'évaluer l'engagement de l'institution au niveau enseignement.
- le nombre de citations par enseignant (20%) afin d'évaluer l'impact et la qualité du travail scientifique produit.
- la part des étudiants internationaux (5%)
- la part des enseignants-chercheurs internationaux (5%)